

Conditions de location de séjours sur la péniche Amarok

Réservation :

Pour réserver, vous devez prendre contact avec nous. Une fois les dates confirmées ensemble, un formulaire de réservation devra être complété, signé et nous être envoyé dans les trois jours avec un acompte de 40% du prix total. Le solde se paiera à l'arrivée à bord d'Amarok.

Embarquement :

L'embarquement à bord de la péniche Amarok se fera entre 10 et 11h le premier jour de la croisière, et le débarquement entre 17 et 18h le dernier jour de la croisière.

Annulation par les passagers :

L'annulation de la croisière doit être reçue par écrit. Si l'annulation est faite entre 0 et 60 jours avant la date du départ, l'acompte n'est pas remboursé.

Annulation par les propriétaires :

Dans le cas d'une annulation de la croisière, une date alternative sera proposée au client. Sinon, l'intégralité du prix déjà payé sera remboursé.

En cas de force, les propriétaires se réservent la possibilité d'effectuer tout changement nécessaire, comme l'itinéraire ou la date de la croisière. Ce type de changement sera porté à la connaissance des clients le plus tôt possible. Le type d'événement susceptible de conduire à une telle décision sont par exemple : fermeture technique des canaux, blocage des écluses, inondation, chômage du canal, manque d'eau dans le canal, pannes techniques de la péniche, décès ou maladies graves dans la famille.

Les sommes seront calculées au prorata si une partie seulement de ce voyage est annulé. Les propriétaires ne peuvent être poursuivis pénalement pour des soucis indépendants de leurs volontés

Engagements des passagers :

Le passager accepte expressément les conditions suivantes :

- Qu'il est en bon état de santé général.
- Qu'il ne conduira aucun véhicule à l'exception des vélos et du canoë mis à sa disposition.
- Qu'il suivra les conditions de sécurité communiquées à bord de la péniche.
- Les passagers utiliseront sous leur entière responsabilité les vélos (avec casques) et le canoë mis à leur disposition (une décharge sera signée à l'arrivée à bord).
- Les passagers sont tenus responsables de toute perte ou casse causée par eux - mêmes durant la croisière (incluant la perte des vélos ou du canoë) et il est alors de la responsabilité du client de remplacer ou rembourser l'objet perdu ou cassé. Les propriétaires ne sont tenus responsables en cas de blessure, dommage, inconvénient ou dépenses occasionnés durant la croisière.

Assurances :

L'assurance annulation, accident personnel ou de la perte des effets personnels n'est pas inclus dans le prix de la croisière et nous vous conseillons vivement de souscrire à une assurance voyages pour couvrir les événements ci-dessus.

Usage du tabac :

Pour la bonne santé des autres passagers et de l'équipage fumer est uniquement autorisé à l'extérieur de la péniche.

Les animaux domestiques :

L'acceptation ou le refus des animaux restent à la discrétion des propriétaires d'Amarok (à voir au moment de la réservation).

Cette croisière comprend :

- Le petit déjeuner, le déjeuner, le dîner (boissons comprises)
- Le linge de cabine
- Le linge de toilette
- L'utilisation des vélos et du canoë

Cette croisière ne comprend pas :

Les activités extérieures (accrobranche, piscine...)